

# Plan de recrutement du personnel du CSAP

Plan à moyen et à long terme

## ÉNONCÉ

Le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) veut se positionner de façon positive en créant une banque de candidates et de candidats enseignants ainsi que spécialistes dans les domaines d'orthophonie et de psychologie afin de pouvoir combler les besoins de ses écoles.

Ce plan de recrutement du CSAP sera fait dans une perspective de moyen terme (1 à 2 ans) et à long terme (3 à 5 ans). Il comprendra plusieurs volets et sera suivi de plusieurs actions pour en assurer le succès.

### **1<sup>er</sup> volet : Bourses pré-service pour les étudiantes et les étudiants néo-écossais qui étudient en français en vue d'obtenir un baccalauréat en Éducation.**

Étant donné que le CSAP veut encourager les étudiants et étudiantes des programmes français du baccalauréat en Éducation de la Nouvelle-Écosse et privilégier, à compétence égale, l'embauche de néo-écossais formés en Nouvelle-Écosse ainsi que dans d'autres institutions universitaires canadiennes, le CSAP est pleinement en accord avec le programme de bourses offert par le Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse.

### **2<sup>e</sup> volet : Accueil de stagiaires étudiant au baccalauréat en Éducation des universités francophones et qui se qualifient**

1. Continuer le travail d'accueil des étudiants du baccalauréat.
2. Encourager notre personnel enseignant à les accueillir et à les accompagner dans leur formation.
3. Faire la promotion auprès de notre personnel et des étudiants du baccalauréat.
4. Établir des contacts avec les universités et les responsables des stagiaires venant des universités acadiennes, québécoises et canadiennes.
5. Établir un partenariat d'accueil avec l'Université Sainte-Anne, avec les autres universités de la province qui se qualifient et avec les universités canadiennes ouvertes en enseignement à l'extérieur de la province.

### **3<sup>e</sup> volet : Programme d'accueil d'un an pour enseignants, les professionnels et les administrateurs venant de l'étranger.**

1. Développer un partenariat avec le ministère de l'Immigration, les universités et le ministère de l'Éducation.
2. Établir un programme de familiarisation pour accueillir le personnel potentiel de l'étranger.
3. Afin d'encourager la venue de nouveaux enseignants, enseignantes et professionnels provenant de l'extérieur de la province, le CSAP offrira une allocation de déplacement d'une valeur maximale de 1 000 \$ à un maximum de 4 candidats par an.

Contribution du CSAP : 1000\$ par personne qui se qualifie  
Total par année : 4000\$

Conditions :

1. Cette allocation sera non-remboursable si le nouvel enseignant/la nouvelle enseignante ou le professionnel/la professionnelle demeure l'année scolaire complète à l'emploi du CSAP.

**4<sup>e</sup> volet : Formation des adultes néo-écossais désireux de compléter leur formation en enseignement.**

1. Appuyer les instances concernées pour offrir la possibilité aux personnes qui ont déjà un premier baccalauréat de poursuivre des études en Éducation et favoriser la mise sur pied d'un programme adapté à distance pour répondre à ce besoin.
2. Appuyer le programme de bourses pré-services offerts par le Ministère de l'Éducation de Nouvelle-Écosse.
3. Faire la promotion dans nos communautés.

Pour le plan de recrutement du CSAP, il aura comme responsabilité de :

1. Établir un réseau avec les responsables des programmes en français de formation des maîtres.
2. Faire le marketing du plan d'embauche du CSAP.
  - A) sensibilisation et promotion auprès des élèves-finissants des écoles du CSAP
  - B) sensibilisation et promotion auprès des étudiants francophones inscrits dans le programme du baccalauréat en Éducation des universités canadiennes
  - C) sensibilisation et promotion auprès des étudiants inscrits dans les programmes de formation des maîtres en français des universités canadiennes
  - D) sensibilisation et promotion auprès des étrangers francophones provenant de l'extérieur du Canada.

**5<sup>e</sup> volet : Stagiaires de 4<sup>e</sup> année en milieu rural**

Afin d'encourager les étudiants et étudiantes francophones des universités au baccalauréat en Éducation, les étudiants stagiaires pourront bénéficier d'une bourse de placement de 500 \$.

Maximum de 5 bourses par année scolaire.

Coût au CSAP : 2500\$

**6<sup>e</sup> volet : Recrutement d'orthophonistes et de psychologues scolaires pour pourvoir aux besoins de dotation de nos écoles du CSAP**

Le CSAP offre une bourse de 10 000\$ à des candidats inscrits à la maîtrise et menant à la spécialisation en orthophonie et/ou psychologie afin de les attirer à venir travailler en région rurale, auprès des jeunes des écoles du CSAP.

Coût au CSAP : 20 000\$ en 2008-09

20 000\$ en 2009-10( au besoin)

Conditions :

- Le candidat ou la candidate devra travailler pour une période de 2 ans dans les écoles du CSAP, et en cas contraire avoir à remettre la bourse obtenue ou une partie de la bourse, selon un pro rata.
- On verse 50% du total à l'entrée au premier semestre et le dernier versement au début du 2<sup>e</sup> semestre faisant foi d'inscription au programme.
- Le candidat devra travailler en région rurale.

Actions du CSAP :

- Faire connaître ces détails aux responsables de l'orientation dans nos écoles du CSAP et auprès de notre population étudiante et adulte du CSAP.
- Distribuer les informations du plan de recrutement dans les institutions canadiennes qui offrent ces formations.
- Faire de même auprès des agences qui voient à l'immigration, Ministère de l'immigration, la FANE, les Affaires acadiennes et autres.
- Voir à ce que des représentant(e)s de l'administration du CSAP se rendent sur les lieux pour faire la promotion du plan de recrutement.

---

Adopté le 4 mai 2008  
Conseil scolaire acadien provincial